

Formalités

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
FPP717A

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

NIVEAU

Initiation

DURÉE

1.43 jour(s) (10,0 heures)

PRÉREQUIS

- Aucun

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 10H

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

MODALITÉS TECHNIQUES

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inaфон s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation :

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.

Parcours : Pack initiation aux formalités postérieures

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable :

- Décrire l'environnement professionnel de l'étude
- Identifier la profession de notaire, au travers de son rôle et de ses missions
- Définir sa principale mission qu'est "l'authenticité"
- Identifier les missions du formaliste
- Distinguer les différents registres
- Déterminer les principales formalités à réaliser en fonction de la nature de l'acte
- Définir les termes en lien avec les formalités des actes simples de successions
- Réaliser efficacement les formalités postérieures
- Définir les termes en lien avec les formalités des actes en droit de la famille
- Formaliser chaque acte
- Générer les sous-produits (Copies authentiques, copies hypothécaires, extraits d'actes)
- Calculer et vérifier les droits à verser pour un acte de donation
- Identifier les points de contrôle d'un acte de vente simple
- Télé@cter efficacement en joignant toutes les pièces nécessaires à la publication de l'acte
- Calculer les droits à verser
- Gérer de manière efficace le retour du SPF après la publication ou en cas d'incident

CONTENU

MODULE : L'ENVIRONNEMENT NOTARIAL

- Quiz diagnostique
- L'office : Qui fait quoi ?
- Partie 1 : Le notaire
- Partie 2 : Sa mission principale – L'authenticité
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

MODULE : LES FORMALITÉS POSTÉRIEURES NOTARIALES : LES PRINCIPAUX REGISTRES

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Le répertoire officiel
- Partie 2 : Le répertoire brouillon
- Partie 3 : Le registre des formalités
- Partie 4 : Le registre des renouvellements
- Partie 5 : Le registre des mainlevées
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

MODULE : LES FORMALITÉS DES ACTES SIMPLES SUCCESSORAIRES

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Le procès-verbal de dépôt de testament
- Partie 2 : L'acte de notoriété
- Partie 3 : L'inventaire successoral
- Partie 4 : L'attestation immobilière

- Partie 5 : La déclaration de succession
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

MODULE : LES FORMALITÉS DES ACTES SIMPLES EN DROIT DE LA FAMILLE

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Le PACS
- Partie 2 : Le contrat de mariage
- Partie 3 : La donation entre époux
- Partie 4 : La donation simple
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

MODULE : LES FORMALITÉS POSTÉRIEURES À LA VENTE

- Je sais déjà...
- Partie 1 : L'acte de vente
- Partie 2 : La désignation des parties et son contrôle
- Partie 3 : La désignation de l'immeuble et son contrôle
- Partie 4 : L'effet relatif et son contrôle
- Partie 5 : Les autres rubriques de la vente et leur contrôle
- Partie 6 : Les déclarations fiscales
- Partie 7 : L'échange avec le SPF
- L'affaire « Maison de Vincennes »
- Synthèse téléchargeable
-